

**Province de Québec**  
**M.R.C. d'Arthabaska**  
**Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 16 septembre 2019 à 19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère  
Jean-Philippe Bibeau, conseiller  
Nicolas Labbé, conseiller  
Dominique Poulin, conseiller  
Mélanie Vogt, conseillère  
Alexandre Bergeron, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 26 août 2019 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 26 août au 16 septembre 2019 et du journal des salaires d'août 2019 ;
4. Décompte progressif no 1 de la rue Poisson ;
5. Décompte progressif no 5 DMR ;
6. Programmation TECQ ;
7. Légion Royale Canadienne (100\$) ;
8. Dérogation Garage existant - 733, Principale ;
9. Ouverture de soumission auscultation de chaussée ;
10. Ouverture de soumission pour nettoyage du réseau et inspection télévisé ;
11. Ouverture de soumission rechargement de pierre 0-3/4 Route à Baril ;
12. Ouverture de soumission rechargement de pierre 0-3/4 Route de l'Église ;
13. Affaires nouvelles de l'assistance ;
14. Lecture de la correspondance ;
15. Varia ;
16. Période de questions de l'assistance ;
17. Levée de la séance ordinaire du 16 septembre 2019.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que les gros rebuts seront ramassés vendredi prochain soit le 20 septembre 2019. Il fait part à l'assemblée qu'il a omis de remercier les employés municipaux pour leur implication

concernant le jardin écologique et St-Albert en fête lors de la dernière séance, il précise que ceux-ci font du bénévolat lors de ces activités. Il souhaite un bel automne à tous.

#### **2019-122 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

**Que** soit ajouté au point 1 a) Trio Desjardins et au point 3 a) affaires nouvelles de l'assistance et que le varia demeure ouvert;

**Que** l'ordre du jour du 16 septembre 2019 soit adopté.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

#### **2019-123 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2019**

**Proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

**Que** le procès-verbal du 26 août 2019 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

#### **2019-124 Approbation des comptes pour la période du 26 septembre au 16 septembre 2019 et du journal des salaires pour le mois d'août 2019**

**Attendu** que le journal des salaires du mois de juillet a été présenté et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers présents ;

**Proposé par** Monsieur Alex Bergeron, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, tel que présenté au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres par envoi électronique.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la Directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer les dit comptes à payer :

Registre des chèques # 4153 à #4186 au montant de 343,468.04\$

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 16 septembre 2019.

---

Suzanne Crête

Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2019-125 Décompte progressif no 1 – Sintra inc. – rue Poisson**

**Attendu que EXP** a fait parvenir à la Municipalité le décompte progressif no.1 relativement aux travaux de voirie et de pavage sur la rue Poisson effectués par l'entreprise Sintra inc.

**Attendu que** ledit décompte est de 98 481.50\$ a été vérifié par Monsieur Jocelyn Michaud de EXP ;

**Il est proposé** par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert accepte de payer le décompte no.1 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le compte mentionné ci-haut.

Signé, ce 16 septembre 2019.

---

Suzanne Crête,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2019-126 Décompte progressif no 5 – Excavations Tourigny Inc.**

**Attendu que WSP** a fait parvenir à la Municipalité le décompte progressif no.5 relativement aux travaux d'égouts pluviaux dans le secteur 4<sup>e</sup> Avenue au DMR effectués par l'entreprise Excavation Tourigny Inc.

**Attendu que** ledit décompte est de 29 718.26\$ a été vérifié par Monsieur Marc-Olivier Jutras ing. de WSP;

**Il est proposé** par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert accepte de payer le décompte no.5 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le compte mentionné ci-haut.

Signé, ce 16 septembre 2019.

---

Suzanne Crête,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

2019-127

### Programmation de la TECQ (2014-2018)

#### Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

#### Il est résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés vérifiables.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2019-128**

**Demande de commandite – Légion Royale Canadienne**

**Attendu que** la Légion Royale Canadienne a fait parvenir à la municipalité une demande de commandite pour le Jour du Souvenir se tenant le samedi 09 novembre prochain à 11h00 au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville;

**Proposé par** Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

**Que** la Municipalité de Saint-Albert verse un montant de 100.00\$ à la Légion Royale Canadienne pour le Jour du Souvenir ;

**Que** Madame Diane Kirouac, conseillère, soit présente lors de l'évènement pour déposer une couronne de fleurs à la mémoire des soldats disparus au nom de la Municipalité de Saint-Albert.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2019-129**

**Garage existant – marge avant Lot 5 181 780 / 597, 733, rue**

**Principale**

**Attendu que** Monsieur Denis Marquis du 733, rue Principale demande une dérogation concernant l'agrandissement de son garage actuel de 22 X 20 ;

**Attendu que** l'implantation du garage doit respecter l'enlignement moyen des maisons sans toutefois excéder la marge avant;

**Attendu que** l'implantation du garage est un bâtiment accessoire et celui-ci excède la façade de la maison mais respecte la marge avant du règlement;

**Attendu que** le comité consultatif d'urbanisme recommande la demande de Monsieur Denis Marquis, que celle-ci n'a aucun impact pour le voisinage.

Par conséquent il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau d'autoriser la demande.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2019-130**

**Adjudication du contrat – Nettoyage et inspection télévisée de conduite d'égout sanitaire et de pluviales sur diverses rues**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour le nettoyage et inspection télévisée de conduite d'égout sanitaire et de pluviales sur diverses rues ;

**Attendu que** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 septembre 2019;

**Attendu que** le résultat est le suivant taxes incluses:

Inspec Vision  
Can-Explore

43 912.54\$  
48 369.52\$

**Attendu que** l'analyse des soumissions a été faite par Techni-Consultant et que le plus bas soumissionnaire est Inspec Vision au montant de 43 912.54\$ (taxes incluses).

**Attendu** qu'aucune anomalie n'a été relevée, les soumissions sont conformes.

**Proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

**Que** le contrat soit octroyé à Inspec Vision au coût de 43 912.54\$.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

### **2019-131 Adjudication du contrat – Auscultation des chaussées existantes sur 8,7 km**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour le l'auscultation des chaussées existantes sur 8,7 km;

**Attendu que** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 septembre 2019;

**Attendu que** le résultat est le suivant taxes incluses :

Trifide	3 133.08\$
Maxxum	4 001.13\$
Englobe	7 502.12\$

**Attendu que** l'analyse des soumissions a été faite par Techni-Consultant et que le plus bas soumissionnaire est Trifide au montant de 3 133.08\$ (taxes incluses).

**Attendu** qu'aucune anomalie n'a été relevée, les soumissions sont conformes.

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** le contrat soit octroyé à Trifide au coût de 3 133.08\$.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

### **2019-132 Adjudication du contrat – Rechargement de pierre 0-3/4 route à Baril**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour le rechargement de pierre 0-3/4 sur la Route à Baril sur une longueur de 300 mètres ;

**Attendu que** la municipalité à demander des soumissions à Excavation Yvon Houle, La Sablière de Warwick Ltée, Excavation Tourigny inc et Entreprise MO (2009) inc.

**Attendu que** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 septembre 2019 et que nous avons reçu une seule soumission;

**Attendu** qu'aucune anomalie n'a été relevée, les soumissions sont conformes.

**Attendu que** le résultat est le suivant taxes incluses:

Entreprise MO (2009) inc. 9 907.98\$

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** le contrat soit octroyé à Entreprise MO (2009) inc. au montant de 9 907.98\$ (taxes incluses).

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

### **2019-133 Adjudication du contrat – Rechargement de pierre 0-3/4 route de l'Église**

**Attendu que** la municipalité a demandé des soumissions pour le rechargement de pierre 0-3/4 sur la Route de l'Église sur une longueur de 850 mètres ;

**Attendu que** la municipalité à demander des soumissions à Excavation Yvon Houle, La Sablière de Warwick Ltée, Excavation Tourigny inc et Entreprise MO (2009) inc.

**Attendu que** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 septembre 2019 et que nous avons reçu une seule soumission;

**Attendu** qu'aucune anomalie n'a été relevée, les soumissions sont conformes.

**Attendu que** le résultat est le suivant taxes incluses:

Entreprise MO (2009) inc. 28  
072.58\$

**Proposé par** Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

**Que** le contrat soit octroyé à Entreprise MO (2009) inc. au montant de 28 072.58\$ (taxes incluses).

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

### **2019-134 Demande de commandite – Fabrique Ste-Marguerite Bourgeoys**

**Attendu que** la fabrique Ste-Marguerite Bourgeoys prépare la fête de la Fraternité annuelle qui aura lieu le 13 octobre prochain à Ste-Clotilde ;

**Attendu que** cette journée est organisée pour fraterniser entre nos cinq communautés et pour amasser des fonds pour subvenir à l'entretien de nos trois églises ;

**Attendu qu'**une contribution de 200\$ est demandée pour l'achat d'une table de huit personnes pour le repas de cette journée ;

Il est proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que la Municipalité cotise un montant de 100\$ pour cet événement à la fabrique Ste-Marguerite Bourgeoys.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

### **2019-135 Levée de la séance ordinaire du 16 septembre 2019**

**Proposé par** Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

**Que** la séance ordinaire du 16 septembre 2019 soit levée à 20h40.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête,  
Directrice-générale/  
Secrétaire-trésorière

Je, Alain St-Pierre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 16 septembre 2019

---

Alain St-Pierre, maire